



Editorial

Investir, c'est essentiel



Nous le savons, une communauté qui n'investit pas est une communauté qui se meurt. Mais pour l'éviter, il convient de s'en donner les moyens. Jusqu'à présent, la Commune a pu faire les investissements essentiels sans fioritures.

Des projets importants sont en cours: la finalisation de la traversée du village de Chézard-Saint-Martin ou la rénovation des bassins de biologie de la STEP. D'autres vont commencer comme la traversée du village de Fontainemelon ou encore la construction d'une nouvelle unité de traitement des micropolluants à la STEP des Quarres (Engollon).

De nouveaux crédits-cadres seront soumis au Conseil général. Il conviendra de se pencher prochainement sur l'entretien des 260 kilomètres de routes de notre commune. Sur la base des analyses de spécialistes et des constats de nos voyers, les routes les plus dégradées sont réparées si possible dans les meilleurs délais pour éviter des dépenses trop importantes à l'avenir. Ce n'est pas toujours possible, à l'exemple de la route de la Grand-Combe qui devra faire l'objet, le moment venu, d'un rapport spécifique.

La Commune a hérité de 7,4 km de routes cantonales en 2020 avec la constitution d'un fonds pour leur entretien, déterminé selon leur état. Au vu de la dégradation due aux dégâts du gel de ces derniers mois, certains tronçons, par exemple entre Fontaines et Engollon, doivent être refaits dès que possible. Aux investissements, il faut ajouter l'entretien constituant les charges courantes.

A la suite de la révision de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), tous les trottoirs, y compris sur les axes cantonaux, sont à la charge de la Commune. C'est aussi le cas pour les pistes cyclables. Etre efficace est une chose; avoir les moyens pour faire le travail en est une autre.

Espérons donc que nous puissions, tous ensemble, population, Autorités législatives et exécutives, faire les bons choix pour maintenir la valeur de nos infrastructures, répondre aux nombreux défis de notre société, notamment en matière d'environnement, et s'entendre sur les enjeux.

Daniel Geiser, conseiller communal

«La Suisse bouge» revient

La manifestation nationale se tiendra du **1^{er} mai au 20 juin 2021**. En fonction de la situation sanitaire, la Commune mettra l'accent sur une formule «en ligne» de l'événement désormais traditionnel de «La Suisse bouge», cela afin de respecter en tout temps les mesures d'hygiène et les recommandations des Autorités fédérales et cantonales.

Les minutes de mouvement effectuées lors d'activités individuelles (yoga, course à pied, balades, vélo, home-trainer, etc.), en plein air ou à la maison, peuvent être comptabilisées grâce à l'application mobile gratuite «Duel intercommunal Coop de Suisse bouge». Elle sera activée du 1^{er} mai au 20 juin. Cette application est basée sur le même principe qu'EasyRide (la billetterie automatique des CFF avec sa fonction de glissement de doigt juste avant votre départ).

Faites-vous du bien physiquement et moralement.

De plus amples détails seront disponibles prochainement sur le site internet communal.



Tour de Romandie

Une étape du tour de Romandie passera à La Chaux-de-Fonds le **jeudi 29 avril 2021**.

Sa tenue engendrera des perturbations de trafic qui vont également impacter les courses de bus entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Les usagers sont invités à consulter l'horaire en ligne avant tout déplacement.

Brochure communale

La brochure recensant les informations communales officielles pour la période 2021-2024 a récemment été distribuée dans tous les ménages et cases postales de Val-de-Ruz. Editée au début de chaque nouvelle législature, elle présente succinctement la Commune, son territoire, ses Autorités et son administration.

La population dispose ainsi rapidement des coordonnées de l'ensemble des unités administratives ou techniques dont elle pourrait avoir besoin et d'un bon nombre d'informations utiles au quotidien (écoles, accueil pré et parascolaire, bibliothèques, églises, numéros d'urgence, déchets, mobilité, etc.).

La rubrique «autres adresses», en fin de document, dénombre environ 80 contacts portés à la connaissance de l'administration et œuvrant dans les domaines de la santé et du social.

Annulation des foires

Au vu des très nombreuses incertitudes sanitaires et des restrictions imposées actuellement, lesquelles pourraient être reconduites ces prochains mois, le Conseil communal a procédé à une évaluation de la situation et a pris la décision, avec regret, d'annuler la foire de Coffrane, initialement prévue le 26 avril 2021, ainsi que celle de printemps de Dombresson qui devait se tenir le 17 mai 2021.

Pour l'Exécutif, il n'est pas envisageable, en l'état actuel, d'autoriser la tenue de telles manifestations regroupant plusieurs centaines de personnes de tout âge sur un même lieu.

Concernant la foire d'automne de Dombresson, le Conseil communal espère qu'elle pourra se dérouler normalement le 22 octobre 2021.

Vente de bois

Les forêts de la Commune permettent de proposer du bois de feu pour poêles ou cheminées. Le bois est «vert», il ne peut donc pas être brûlé tout de suite. Il a besoin d'une année pour sécher et être un bon combustible. Les assortiments disponibles se composent de bois longs, de stères d'un mètre et de bois de cheminée (25, 33 ou 50 cm).

En cas d'intérêt, une commande peut être passée **jusqu'au 17 mai 2021** auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à forets.val-de-ruz@ne.ch.

De nombreux autres articles en bois «made in Val-de-Ruz» tels que tables et bancs, troncs à fondue, bûches finlandaises, etc. sont disponibles sur commande en tout temps.

Toutes les informations et le bulletin de commande se trouvent sur le site internet communal.



Piscines communales

L'abonnement annuel est à disposition de la population. Il permet à son bénéficiaire de se rendre, durant l'année 2021 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales intérieures et extérieures.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Pour tout renseignement: loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou 032 886 56 33.

Délai de commande et validité de l'offre: **30 avril 2021**.

Défense incendie

Lors de l'année 2020, les unités d'intervention et les spécialistes du service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) ont été sollicités à 144 reprises dans le cadre des missions attribuées.

Cette valeur est dans la moyenne des dernières années. Le nombre des interventions reste donc stable à Val-de-Ruz.

La part la plus importante des interventions se réalise dans le cadre des missions en lien avec le domaine du feu et les alarmes automatiques incendie (justifiées ou non). Le domaine des inondations accapare également les soldats du feu, soit en raison de causes techniques, soit en lien avec des événements naturels.

Le pourcentage le plus élevé des déplacements (55%) se réalise dans la zone territoriale «Centre» où est concentrée la densité la plus importante de la population valdruzienne. Les sapeurs-pompier volontaires du SDI VdR accomplissent également des interventions de type «service communautaire» au profit de la population ou de partenaires, tels que les services d'ambulance (9%).

A relever, pour l'année 2020, les sollicitations particulières suivantes:

- janvier 2020: feu d'appartement;
- mars 2020: sauvetage d'un couple de chouettes hulottes coincé dans une cheminée;
- avril 2020: feu de surface en zone forestière;
- juillet 2020: sauvetage d'une vache;
- novembre 2020: début d'incendie d'un camping-car dans le garage d'une maison individuelle.

Trier, c'est valorisant

Le vieux papier est une matière première et non un déchet. L'amélioration de la qualité des machines et du papier a permis d'augmenter régulièrement le taux de matière recyclée dans les diverses sortes de papier et de carton. Une fibre de papier peut supporter plusieurs processus de recyclage.

Avec la crise sanitaire, la prise en charge du papier est restée stable, mais celle du carton a explosé de plus de 20%. Afin d'éviter de remplir les conteneurs aériens des écopoints, la population est encouragée à utiliser les bennes des déchèteries (compacteurs à Dombresson et à Cernier) pour l'élimination de ses cartons bruns de grands gabarits.



Agir ainsi est plus efficace en matière de coût et de traitement pour la Commune et permet aux habitants de se débarrasser plus facilement des cartons encombrants.

Prochaine séance du Législatif

Le Conseil général est convoqué **lundi 26 avril 2021** à 19h30 à La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin.

En raison de la crise sanitaire, cette séance se déroulera en huis clos partiel, à savoir avec la seule présence des médias.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 février 2021
3. Communications de la présidente
4. Programme de législature 2021-2024
5. Demande d'un crédit-cadre de CHF 5'155'000 sur cinq ans (2021-2025) pour la réfection des routes communales
6. Modification partielle de la zone réservée de Val-de-Ruz
7. Prolongation de la zone réservée des Geneveys-sur-Coffrane
8. Motions et propositions
9. Résolutions, interpellations et questions
10. Communications du Conseil communal

Défense incendie Val-de-Ruz - 2020

Répartition des interventions 2020		
	Lutte contre le feu	22
	Alarme automatique justifiée	5
	Alarme automatique (fausse)	18
	Sauvetage d'animaux	5
	Eau et inondations	2
	Vent et chutes d'arbres	4
	Événements techniques	8
	Ascenseur et ouverture de portes	2
	Odeur indéterminée, de gaz	5
	Contrôles	3
	Évacuation sanitaire (camion-échelle)	1
	Aide au portage (ambulanciers)	4
	Relevage de personnes	2
	Destruction d'hyménoptères	63
Nombre total des interventions		144



Votation communale

Un référendum comportant 1'662 signatures valables a été déposé, le 6 avril 2021, contre l'arrêté du Conseil général relatif à la fixation du coefficient fiscal 2021.

Le prolongement des délais référendaires, en lien avec la crise sanitaire, complique fortement l'organisation rapide d'une votation populaire. Toutefois, le Conseil communal souhaite ardemment, par respect pour la volonté des référendaires, que le scrutin puisse se dérouler au plus vite, c'est pourquoi il a retenu le **dimanche 13 juin 2021**.

L'administration a mis sur pied une équipe spécialement dédiée afin de procéder au contrôle des signatures et met tout en œuvre pour permettre à la population de se prononcer en juin prochain.

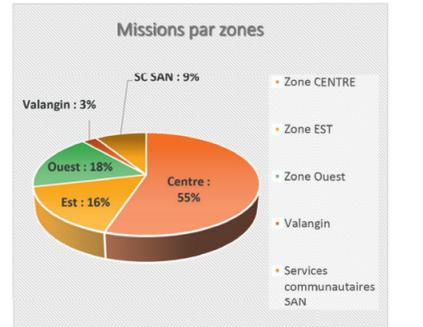
Anniversaires et jubilés

Fêtent en avril 2021:

- 90 ans**
- Mougin Richard, à Fontainemelon.

- Noces de diamant (60 ans)**
- Amstutz Nelly et Willy, à Villiers;
 - De Marco Maria et Giuseppe, à Montmollin;
 - Froidevaux Salésia et Rémy, à Dombresson;
 - Lintermans Claire et Pierlot Jean-Marie, aux Vieux-Prés;
 - Pellaton Elsa et André, à Cernier.

- Noces d'or (50 ans)**
- Challandes Ursula et Benjamin, à Fontaines;
 - Devaux Rosmarie et Daniel, à Cernier;
 - Krügel Annie et Laurent, à Cernier.



144 interventions - 144 engagements